



La Lettre de Béruges



Agenda :

- **Dimanche 28/04** à 15h00 ENS de la Verrerie
Sortie nature « De verre en vert »
- **Vendredi 3/05** à 19h à la salle des fêtes
Don du sang
- **Dimanche 5/05** : **Ouverture du Musée**
- **Cérémonie du 8 mai** :
à 9h45 à Quinçay puis à 11h15 à Béruges
- **Samedi 11/05** : **Bourse aux plants**
- **Samedi 18/05** de 16h à 22h : **Nuit des musées**
- **Vendredi 24/05** au jardin de la cure à partir de 19h
1ère soirée Sal'o'bars : Ambiance magique
- **Samedi 25/05** à 15h00 ENS de la Verrerie
Sortie nature « De verre en vert »
- **Samedi 25/05** à 12h00 place de l'église
Le BMC fête les 10ans de la BIC en concert
- **Week-end des 25 et 26/05** du café... à l'apéro
Bar éphémère ouvert par le BMC
- **Samedi 1er/06** de 14h à 18h à la salle des fêtes
Bibliothèque : 2e Salon du livre et de créateurs
- **Week-end des 1er et 2 juin** du café... à l'apéro
Bar éphémère ouvert par le FEPS
- **Week-end des 8 et 9 juin** : **Trail de l'oppidum**
& **Bar éphémère ouvert par BSN** du café... à l'apéro
- **Dimanche 9/06** : **Elections européennes 2024**
- **Vendredi 14/06** au jardin de la cure à partir de 19h
Soirée Sal'o'bars festive et cuivrée
- **Week-end des 15 et 16/06** du café... à l'apéro
Bar éphémère ouvert par les Sal'o'bars
- **Week-end des 22 et 23/06** du café... à l'apéro
Bar éphémère ouvert par le FCVB
- **Mercredi 26/06** à 9h00 ENS de la Verrerie
Sortie LPO « Les oiseaux du domaine »

Directeur de Publication : Olivier KIRCH, Maire 1 place de l'église 86190 Béruges
Rédacteurs : Christophe BONNEAU, Laurence GUITTET et Magali PRINCIPAUD
Imprimeur : Imprimerie Nouvelle - 1 rue Vignaud 86580 Biard

A la une...



OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Retour sur la sortie du dimanche 7 avril

30 Bérugeois.es. de moins de 7 ans à 77 ans, de milieu associatif ou non, ont sillonné les bords de certaines routes et quelques chemins dans différents hameaux, en famille ou en petits groupes.



La bonne nouvelle est que les itinéraires qui sont nettoyés tous les ans sont plus propres qu'il y a quelques années. Mais nous manquons de monde pour couvrir les grands axes où malheureusement les irrespectueux de la nature jettent leurs déchets. Cette année Céline et François sont venus avec leurs Anes de l'Association Atout'Ane pour nettoyer certains bords de chemins, et

on les en remercie. Merci également à la commune pour la gestion des déchets, qui pour elle représente un coût pour le dépôt en déchèterie.

On vous invite lors de votre prochaine marche à prendre un sac pour participer à maintenir notre village et les alentours toujours aussi accueillants. Nous rappelons que le premier geste à faire, c'est de ne pas jeter.

Fabien Dugrillon

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 9 avril 2024

Un Conseil Municipal consacré en très grande partie aux **votes des budgets 2023 et 2024.**



Approuvés avec 12 voix pour et 3 non-participations aux votes.

⇒ Vous trouverez un **focus détaillé de ces budgets dans le document A3 en annexe** de cette Lettre de Béruges.

► **Subvention DETR pour les travaux prévus à la cantine**

30K€ sont inscrits en investissement pour des travaux d'aménagement de la cantine scolaire : installation d'une ligne de plonge, travaux d'isolation, store, toilettes... Le conseil autorise une demande de subvention DETR de 24K€ auprès de l'Etat pour nous accompagner dans ce projet d'investissement.

► **Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées à Grand Poitiers**

Les règles comptables imposent d'amortir les subventions d'équipements tels que les fonds de concours versés à Grand Poitiers pour l'entretien des voiries communales.

Pour des voiries (hors ouvrages d'art), le conseil définit une durée d'amortissement de 10 ans pour tous les fonds de concours versés à Grand Poitiers pour l'entretien de ses voiries.

Décisions du Maire

► **Durée d'amortissement du fonds de concours « Pont du Pin » versé à Grand Poitiers**

Fonds de concours de 150K€ versé à Grand Poitiers en 2023. Durée d'amortissement de cet investissement défini à 15 ans.

► **Renouvellement de l'adhésion de la commune à deux associations**

La commune renouvelle son adhésion à deux structures qui accompagnent les communes dans leur fonctionnement et leurs projets d'aménagement.

- L'Agence des Territoires de la Vienne (AT86),
- L'Association des Maires de France (AMF86).

Personnels

► **MANDAT AU CENTRE DE GESTION**

Appel d'offres concernant l'assurance statutaire des agents de la fonction publique

Les collectivités locales devront à partir de 2025 prendre en charge une cotisation supplémentaire pour financer l'assurance prévoyance de leurs agents. Dans ce cadre, le Centre de Gestion propose de réaliser pour le compte des communes un appel d'offres pour identifier la société d'assurance la plus avantageuse pour les agents et les collectivités.

Le conseil autorise à l'unanimité le Centre de Gestion à réaliser cet appel d'offres en son nom.

Urbanisme

► **ACHAT DE 2 PARCELLES**

Achat à l'euro symbolique de deux petites parcelles totalisant 232m² en bordure de la rue du Champ du four à Bourguersé à des fins d'alignement de voirie.

Accord à l'unanimité

Questions diverses

[Majorité] Point d'avancement du projet de café commerce multiservices

Suite à une erreur de programme constatée en octobre dernier et impliquant l'immeuble attenant, la maîtrise d'œuvre doit reprendre une partie du projet mais ne peut pas finaliser son travail d'évolution des plans et de chiffrage, tant qu'un accord avec le propriétaire de l'immeuble attenant, son locataire et la commune n'est pas acté.

La bienveillance du propriétaire et du locataire a été mis à mal par la procédure de recherche en responsabilité réalisée en février par les assureurs. Il a fallu renouer le dialogue et retisser des liens de confiance. Un accord est désormais sur le point d'être trouvé et sera soumis au vote du prochain conseil. La maîtrise d'œuvre sera alors en mesure de reprendre son travail.

Sans nouvelle difficulté, les travaux pourraient alors commencer au 2^{ème} semestre de cette année, pour une ouverture du commerce au 2^{ème} semestre 2025.



CR du conseil municipal - Questions Diverses Suite

[Opposition] Réflexion en cours sur la rénovation du bâtiment de l'école

Lors de la commission Enfance-Jeunesse et Bâtiment de janvier dernier, des inquiétudes ont été exprimées sur certains aspects sanitaires du bâtiment de l'école : fuites toiture, présence de plomb ou d'amiante, qualité de l'air...

Certains points d'inquiétude ont depuis été levés : toiture étanchéifiée, pas de plomb, présence d'amiante sous la toiture et dans la colle des dalles au sol, mais sans danger immédiat. Acquisition en cours de détecteurs pour mesurer en permanence la qualité de l'air dans les classes. D'autres travaux sont à l'étude pour intervention dans les prochains mois.

Mais plus généralement s'est posée la question de l'avenir de ce bâtiment construit dans les années 70 avec plusieurs extensions au fil des décennies. Le bâtiment est vieillissant et devra probablement bénéficier dans les prochaines années d'une large réhabilitation. Enseignants et parents d'élèves appellent la mise en place d'une réflexion collective pour initier le projet et pouvoir se projeter vers un plan de travaux sur plusieurs années. C'est pourquoi nous avons inscrit 10K€ au budget 2024 afin de financer cette étude.

L'objectif est donc de mener ce travail de réflexion en 2024, et qui pourra alimenter une étude plus fine et précise par un maître d'œuvre afin de mesurer la faisabilité technique et le coût des travaux qui pourraient être envisagés. Puis bâtir un plan de financement supportable par la commune. Enfin exécuter les différentes phases de travaux. C'est un projet qui pèsera lourd lors du prochain mandat pour peu que les prochaines équipes municipales décident de s'en emparer.

[Majorité] Organisation d'un week-end « Bar éphémère » avec le soutien des élus

La nouvelle saison de « bars éphémères » a été lancée fin mars. D'autres week-end sont déjà programmés par cinq associations d'ici mi-juillet. Il reste toutefois des week-ends disponibles. 8 membres du conseil se déclarent prêts à prendre part à l'animation d'un bar éphémère en renfort d'une association qui portera l'évènement.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les **prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024**. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

Pourquoi je vote ?

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 représentants européens. Ils seront **720** lors du prochain mandat 2024-2029. Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques. Le rôle des représentants est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

// Dates à retenir

1er mai : date **limite d'inscription** sur les listes électorales **en ligne**

3 mai : date **limite d'inscription** sur les listes électorales **en mairie**

Environnement & Biodiversité

Le chêne du Gué de la Loge, vieux chêne têtard qui n'a pas été émondé depuis très longtemps est tombé.

Historiquement, il a été émondé à environ 2 mètres de hauteur tous les 9 ans, à chaque fin de bail agricole. Le fait de ne pas avoir continué à entretenir ce chêne en têtard l'a rendu vulnérable aux intempéries. Il a développé une tête avec plusieurs charpentières qui se sont transformées en billes, déséquilibrant sa structure. Après un début d'année 2024 particulièrement pluvieux et doux, la plupart des arbres sont restés en feuilles. Le poids important en tête cumulé à la saturation en eau des sols et des forts vents ont causé la chute de nombreux arbres dont ce vieux chêne.

En associant nos bras, Service Elagage de Grand Poitiers, le Syndicat Clain Aval et notre Service Technique communal **nous avons redressé cet arbre au Gué de la Loge**. Le coût pour la commune de Béruges est celui du transport d'une benne VL de terre végétale.

Cet arbre a maintenant deux destins, repartir en têtard ou servir de refuge pour la biodiversité. La bille coupée en tête servira de banc pour les randonneurs sur place. Passez au Gué de la Loge pour surveiller sa convalescence, il converse avec le passe pied en pierre, les racines dans l'eau.



LE LOCAL

Le Local fait peau neuve !

A l'instar de la nouvelle organisation pour le mercredi après-midi depuis la rentrée de septembre 2023, 'Le Local' se devait de se moderniser un peu.

Impossible de changer le nom qui est dorénavant ancré dans le vocabulaire populaire bérugeois, mais l'équipe d'animation se devait de changer le visuel. En effet, l'ancien logo datait de l'époque où subsistait un espace jeunes et un accueil de loisirs pour le mercredi après-midi et les vacances scolaires.

Des créations originales ont donc été proposées aux enfants et aux animateurs présents le mercredi 24 janvier dernier, un vote a eu lieu, et un nouveau logo a été choisi. Ce nouveau visuel reflète l'énergie et le dynamisme que l'équipe d'animation du 'Local' met au service des envies et des besoins des enfants.



LE MIDI, C'EST BABY !

De novembre à mars, les animateurs périscolaires ont organisé un **championnat de baby-foot** sur le temps de pause méridienne.

12 équipes de filles et de garçons du CE1 au CM2 se sont défilées jusqu'au 18 mars dernier :

- **Les Champions du baby : TIAGO & NOAH (CM2)**
- 2ème place : SOLHAN & GABRIEL (CE2)
- 3ème place : ELOA (CM2) & son frère AÏDAN (CE1)
- Vainqueurs Consolante : NATHAN (CE1) & ENOLA (CM2)

C'est au cours d'une cérémonie organisée le 22 mars, en présence de certains parents, que les enfants se sont vus remettre leur coupe des mains de Mr le Maire. Les coupes seront remises en jeu au cours d'une saison 2024-2025, et de nouveaux vainqueurs viendront « graver leur nom dans l'histoire » car NOAH & TIAGO nous quitteront à la fin de l'année pour partir vers un nouveau challenge : le collège.



Rendez-vous donc l'année prochaine !

ECOLE Camille et Denise Alléaume

Admissions

L'admission à l'école se fait en deux temps :

1. Pré-inscription à la Mairie,
2. Inscription à l'école auprès de Mme la Directrice.



Un rendez-vous est nécessaire auprès de Mme LACOTTE pour admettre votre enfant à l'école.

Le certificat de pré-inscription délivré par la Mairie et le carnet de santé seront nécessaires pour l'inscription définitive. Une visite de l'école clôturera le rendez-vous.

// Appel à candidatures

Service civique : L'école a besoin d'un service civique pour la prochaine année scolaire, merci d'adresser vos candidatures à Mme la Directrice : Tel 05.49.53.33.08

Mail : ce.0860117k@ac-poitiers.fr

// Annonce Assistante maternelle

Isabelle DEMEOCQ, je suis **assistante maternelle** depuis 20 ans sur la commune (lieu-dit Bourgversé).

Je suis diplômée d'Etat d'Eduteur de Jeunes Enfants et je dispose d'**une place disponible à partir de septembre 2024**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 06.73.45.71.29.

Commémoration du 8 mai 1945

L'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre organise les cérémonies du 08 mai 2024 à Béruges.

A cette occasion, **nous honorerons particulièrement la mémoire des deux aviateurs** enterrés dans le cimetière de Béruges, abattus il y aura 80 ans le 15 août 2024.

Nous invitons nos amis anglais, ou membre du Commonwealth à nous rejoindre pour cette cérémonie. Une gerbe spéciale sera déposée, remplacée ensuite par une plaque commémorative

La **participation des Enfants de l'École** et de la chorale est accueillie avec grand plaisir lors de la cérémonie, elle sera organisée par nos membres dans les écoles, avec un travail de mémoire pour les aviateurs présenté lors de la cérémonie, puis l'entonnement du « Chant des Partisans ».

Horaires :

9h45 : Cérémonie au monument aux morts de Quinçay puis recueillement sur la tombe de Bernard Grinbaum dans le cimetière de Quinçay.

11 h 15 : Cérémonie au monument aux morts de Béruges puis recueillement sur la tombe des Aviateurs anglais dans le cimetière de Béruges.

Bénévole dans les associations

Chers Concitoyens et chères Concitoyennes,

Comme vous le savez peut-être, **Béruges est riche de plus de 35 associations ou activités associatives**, qui sont communales ou inter-communales. Ces associations existent grâce à des personnes bénévoles engagées à faire vivre et partager leur passion, leurs loisirs, leur sport, ou animer la commune. Mais parfois, **ce bénévolat est fragile et ces associations ont besoin de nouveaux souffles ou de nouveaux élans**. Elles ont donc besoin de nous.

Être bénévole qu'est-ce que c'est ?

- C'est donner de son temps pour les autres mais aussi pour soi.
- C'est partager sa passion, son intérêt, ses envies, son sport,...
- C'est faire des rencontres, se faire de nouveaux amis,
- C'est aussi œuvrer pour son bien-être, se sentir utile, être utile ! Être fier de soi.
- C'est passer de très bons moments, se fabriquer de bons souvenirs.

Pour toutes ces raisons, et si vous avez des idées, vous voulez vous investir, n'hésitez pas à vous rapprocher des associations existantes pour les aider, elles ont besoin de vous. Ou même à créer une nouvelle activité.

Pour tous renseignements : www.beruges.fr ou via la Mairie ou à moi directement

Emmanuel BONNET - Délégué aux associations : ebonnet@beruges.fr



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

La Bibliothèque vous invite à son **2ème salon du livre** :

le **Samedi 1er Juin** de 14h à 18h
à la salle des fêtes de Béruges

Une dizaine d'auteurs régionaux (romans, BD, auteur historique) ainsi que des créateurs seront présents, un spectacle dessiné à 17h sera offert.

La bibliothèque participe cette année encore au prix Cognac de la littérature européenne. Nous irons à la découverte d'auteurs irlandais. Quatre livres sont à lire jusqu'à la mi-octobre. N'hésitez pas à venir vous inscrire à la Bibliothèque (voir horaires d'ouverture).

Nous avons modifié les horaires de la bibliothèque :

Horaires Bibliothèque

Lundi	de 16h à 18h30
Mardi	de 17h à 18h30
Mercredi	de 16h à 18h00
et les Samedis	de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi 10h à 12h.

Bonjour,

Contente de te retrouver. Pour toi, 2 nouvelles expositions à découvrir à la bibliothèque de Béruges.

Une sur les Castors qui fait suite à la conférence de Vienne Nature par Michel :

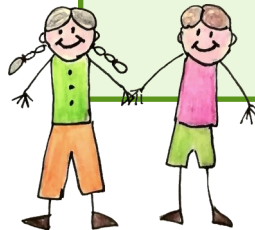
Le castor : animal fascinant



Une sur l'**EGALITE** entre les filles et les garçons. Comment vivre ensemble avec ses différences mais avec les mêmes droits et les mêmes chances :

EGALITE entre Filles et Garçons

Lili le hérisson



Artes Martelli

Baptiste Pelletier | Valentin Louineau
artes.martelli.asso@gmail.com

L'association Artes Martelli est revenue à la Maison Bourdin le samedi 06 avril pour une séance mensuelle particulièrement productive. 9 membres ont reçu l'aide de 5 bénévoles extérieurs afin de mener différents travaux d'entretien de la maison.

Au programme : fabrication et pose d'un nouveau volet à l'arrière de la maison afin de la sécuriser davantage ; restauration du petit escalier liant les deux espaces principaux du rez-de-chaussée ; maintenance du réseau électrique défaillant et établissement d'un plan détaillé de la maison en vue de la sécurisation du réseau électrique. En parallèle, divers projets ont bien progressé : création d'un nouveau meuble de rangement des outils ; premiers plans et écorçage de billes de frêne dans le cadre du projet de l'arbalète ; débitage de blocs de calcaire en vue d'ateliers de taille de pierre ; renforcement de l'un des bancs fabriqués par les membres de l'association.



LA BUVETTE ÉPHÉMÈRE revient en 2024

Les samedis et dimanches matin, du 25 mai au 7 juillet

Avec le retour des beaux jours et l'engagement de plusieurs associations, la buvette éphémère va elle aussi faire son retour les samedis et dimanches matin, à l'ancien bar le Phoebus, à côté de la boulangerie.

Voici le calendrier des ouvertures prévues à ce jour :

- 25/26 mai : **Béruges Moto Club (BMC)** exceptionnellement au stade Mullon
- 01/02 juin : **le FEPS**
- 08/09 juin : **Béruges Sport Nature (BSN)**
- 15/16 juin : **les Sal'o'bars**
- 22/23 juin : **Football club Béruges-Vouneuil (FCVB)**
- 29/30 juin : **Une association accompagnée des élus de la commune OU FESTI86**
- 06/07 juillet : **Une association accompagnée des élus de la commune OU FESTI86**



Collectif Les Sal'O'bars

Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Comme les beaux jours, les Sal'O'Bars sont de retour !!!

A vos agendas, voici les différentes dates à retenir pour cette année 2024.

Nous commencerons **le vendredi 24 mai, à partir de 19h**, dans le jardin de la cure, avec une soirée placée **sous le thème de la magie**. Xavier Houmeau, prestidigitateur professionnel, passera de table en table pour vous éblouir avec ses tours plus bluffants les uns que les autres.

Comme d'habitude, la buvette sera ouverte avec boissons et grignotages locaux. Vous pouvez toujours venir avec votre pique-nique. L'entrée reste libre, possibilité de laisser une participation financière le soir-même si vous souhaitez soutenir notre collectif.

Voici les dates des autres événements prévus, tous les détails sur ceux-ci dans la prochaine Lettre de Béruges :

- vendredi 14 juin (et buvette éphémère les 15 et 16),
- vendredi 5 juillet,
- vendredi 13 septembre,
- samedi 16 novembre.

C'est noté pour vous ? On vous attend toujours plus nombreux, on a hâte de vous retrouver, vivement le 24 mai !



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
Facebook APE Béruges



// Appel aux dons !

L'APE est à la recherche de **dons de peluches** pour la kermesse de l'école.

Merci de contacter Mme Daviau pour toutes informations au 06.23 25.98.15



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Bloquez votre week-end des 8 et 9 juin prochain !

L'association Béruges Sport Nature organise la **12ème édition du trail de l'Oppidum** le dimanche 9 juin 2024, sur la place de l'église où quelques centaines de coureurs prendront le départ des différentes distances.

Le samedi 8 en fin de journée, la 3ème édition du relais des Gaulois, se tiendra aussi sur la place.

Comme en 2023, ce sera l'occasion pour BSN de s'occuper de la buvette éphémère, le samedi matin sur la terrasse de l'ancien Phoebus et le samedi soir et le dimanche matin au cœur de la place de l'église, au plus près des coureurs.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour courir, encourager les athlètes, trinquer ensemble à cette occasion et profiter du BBQ aussi bien le samedi soir, que le dimanche midi.

1€ par inscription sera reversé à l'association "un hôpital pour les enfants"

<http://trail-oppidum.weebly.com/>



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

// Réservez votre place !



Nous prévoyons de rendre visite à nos amis catalans du **vendredi 16 au lundi 19 août** et de nous déplacer en avion de Poitiers à Barcelone. Le départ serait le 16 août à 18h30 et le retour le 19 août à 13h15. Le coût actuel de l'aller-retour est entre 100 et 150€. selon le choix des bagages et assurance. Si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez-nous par mail : jumelage@beruges.fr

Une réponse rapide est vivement recommandée.



Amis du Patrimoine de Béruges

Alain Métais 06 80 25 16 76

museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53



Les Amis du Patrimoine de Béruges vous invitent à la Nuit Européenne des Musées qui aura lieu samedi 18 mai 2024. Ce soir-là, le musée sera ouvert gratuitement de 16h à 22h.

Des activités y seront proposées :

- Fabrication de lampes à huile.
- Atelier "Pioche céramiques et pots cassés".

Présentation de "La classe, l'œuvre", en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, animée par les enfants de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous le 18 mai pour une Nuit des Musées pleine de surprises !



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49

danse.fepsberuges@yahoo.fr

// Appel à candidatures

Le FEPS recherche un (ou plusieurs) animateur(s) / Professeur(s) ayant des compétences dans un ou plusieurs styles de danse (modern jazz, reggaeton, zumba, ADR, Hip-hop, dance hall, break dance...) sur des créneaux à déterminer. En effet, l'école de danse sous l'égide du FEPS, a interrompu ses cours pendant un an faute de professeurs, animateurs.

Lieu des cours : salle des fêtes, place de l'Eglise 86190 BÉRUGES. Type de contrat CDD ou CDI selon profil ; rémunération : en taux horaire net selon profil et diplôme : entre 25 et 40 €, frais kilométriques remboursés et ce, à partir de septembre 2024

Contact mail : danse.fepsberuges@yahoo.fr

Tél : 06 07 16 93 49 / 06 12 24 61 69

Révélation

à l'AG des Amis du Patrimoine de BÉRUGES

A la suite de l'assemblée générale Anne-Sophie COUPEY, archéologue et anthropologue à l'INRAP, est intervenue pour nous présenter le résultat de l'étude des restes humains dont des calottes crâniennes trouvées pendant les fouilles précédant la construction de la salle des fêtes.

Des traces de découpes ont été identifiées sur ces crânes correspondant à une pratique rituelle gauloise de têtes coupées exposées dans les sanctuaires, ou de scalps prélevés sur l'ennemi après le combat.



Une datation au Carbone 14 a été réalisée qui révèle une date située entre -398 et -208 avant JC.

Devant l'importance de cette découverte une conférence de Madame Anne-Sophie COUPEY sera prochainement organisée. Nous invitons tous les Bérugeois que cela intéresse à y assister.



Club de l'Amitié

Nadine Madronet 06 60 51 54 81

dedenadine26@hotmail.fr

L'assemblée générale du club a eu lieu et un nouveau bureau s'est constitué :

Nadine Madronet : Présidente

Françoise Pasquier : Vice-Présidente

Marie-Lylian Champeau : Trésorière

Danièle Galerneau : Secrétaire

Le club vous attend tous les mardis de 14h à 17h dans la salle des mariages. Des ateliers de céramique ou autres pourraient être proposés à la salle des Arts Créatifs de la cure



Natation Val de Boivre

Barret Lionel

natvaldeboivre@gmail.com

L'association Natation Val de Boivre a le plaisir de vous informer que sa nouvelle saison va commencer. La piscine du CREPS vous attend dès le **mardi 16 avril 2024**, pour des séances de natation et/ou d'aquagym et le **jeudi 18 avril** pour les mêmes activités avec de l'apprentissage enfant en plus.

La nouveauté cette année : des créneaux le samedi matin qui vous permettront de pratiquer l'aquagym, la natation adulte et l'aquabike (il reste des places !) Ils ouvriront dès le **samedi 20 avril** !

A noter : Toute activité est sécurisée par la présence d'un moniteur diplômé.

Les inscriptions se font en ligne sur le site **Natation Val de Boivre**. : natation-val-de-boivre.jimdosite.com

ou sur la page Facebook **Natation Val de Boivre**.



// Petites annonces



Vous cherchez un **DJ pour votre évènement** : un mariage, un anniversaire, une soirée, une inauguration, une occasion spéciale ? Vous êtes un particulier ou un pro ?

Je suis **DJ Ironny**, DJ professionnel depuis 4 ans et pratiquant depuis plus de 10 ans.

J'ai eu le privilège de faire danser tous types de public dans le grand Ouest et sur de nombreux styles musicaux. Quelle que soit l'occasion, je vous offre l'ambiance dont vous rêvez !

De façon sur mesure, nous préparons ensemble votre évènement et je peux vous faire bénéficier de mes **tarifs préférentiels sur de la location de matériel de sonorisation et lumières** grâce à mes nombreux partenaires locaux.

J'ai hâte d'entendre votre projet pour vous faire vivre votre soirée !

Ronan, DJ Ironny : 06 16 81 37 83 ou contact.ironny@gmail.com

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Dura lex sed lex !

Lassés d'avoir à instruire notre 1^{er} magistrat sur le respect des règles obligatoires, nous avons pris part au débat mais refusé de prendre part au vote du budget de ce CM du 09 avril 2024. Voici quelques exemples de l'irrespect des obligations dont notre maire fait fi :

- le CM doit se réunir au moins une fois par trimestre (dernier CM le 13/12/23).

- le délai légal de convocation du CM est de 12 jours, il nous a fallu saisir le M. le préfet.

- les « commissions finances » se sont tenues sans que soit désigné un rapporteur, et du coup sans compte rendu obligatoire...

- nous avons reçu un dossier incomplet pour préparer ce conseil. Quid du tableau des indemnités des élus, de l'état patrimonial, du tableau des engagements, etc ?

- les dossiers des associations doivent être à disposition à la Mairie, difficile d'apprécier la véracité des demandes de subventions sans cela...

Nous avons un avis défavorable sur la gestion des deniers des contribuables bérugeois et ce simulacre de travail démocratique du budget. Nous sommes inquiets pour l'avenir financier de la commune, le tableau ci-contre est parlant. Cf : <https://www.decomptes-publics.fr/>

Comptes et budgets de Beruges

Données disponibles: 2010 à 2019

La fiche d'information synthétique présente une partie des comptes et de la situation financière que vous pouvez obtenir en [commandant un des rapports sur Beruges](#).

Les données présentées sont des données en Euro par habitant ce qui permet de comparer Beruges à la moyenne de la strate (classification de la Direction Générale des Collectivités Locales regroupant les communes de taille et de fiscalité similaire).

Chiffres 2019	Beruges	Moyenne de la strate	Situation	Situation
Charges de personnel	358€	275€	E	E
Impôts locaux	376€	316€	D	B
Résultat comptable	66€	154€	E	E
Investissements	102€	336€	E	E
Emprunts souscrits	0€	76€	A	D
Dette à la fin de l'année	204€	612€	A	A
Évolution de la dette	-26%	0%	A	E
Rigidité structurelle	53%	42%	E	E
Pression fiscale	122%	105%	D	D

- La population de Beruges est de 1 450 habitants au 1er Janvier 2019.
- La dette à fin 2019 est inférieure de 66,67% à la moyenne de la strate.
- La dette de Beruges a diminué de 26,35% sur les 3 dernières années, là où la dette de la moyenne de la strate a augmenté de 0,33%.
- La Rigidité structurelle qui traduit les marges de manoeuvre dans les dépenses de la commune est supérieure de 25,34% à la moyenne de la strate.
- La pression fiscale qui indique si la commune est plus ou moins fortement imposée, est supérieure de 16,47% à la moyenne de la strate.

Ces chiffres sont extraits des informations sur les comptes et les finances de la ville Beruges que vous pouvez obtenir dans les différents rapports que nous vous proposons (encadré ci-contre).

Notre page Facebook : [Oppopoteam Béruges](#)
gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Tribune de la liste « Vivons Béruges 2020 »

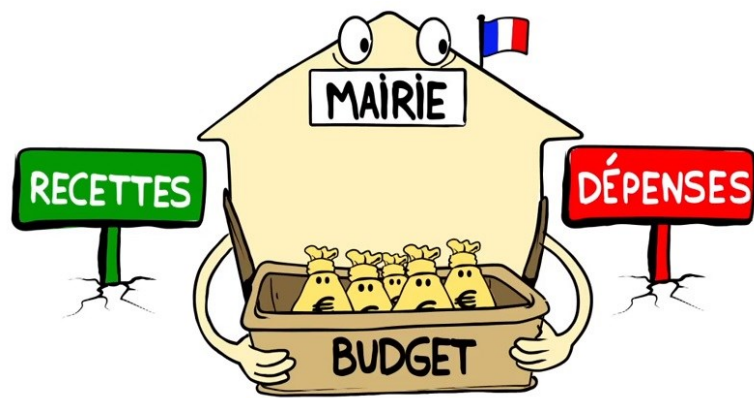
Après plusieurs séances de travail préliminaires initiées en février avec l'ensemble des élus pour étudier et analyser les budgets de la commune, le conseil municipal était convoqué le 26 mars pour finaliser et valider ce travail par un vote.

Hélas, ce conseil a dû être reporté à la dernière minute sur demande de l'opposition qui a souhaité faire valoir un vice de procédure dans la transmission de la convocation : celle-ci envoyée usuellement une semaine en amont du conseil ne respectait pas une nouvelle directive imposant désormais un délai de 12 jours entre l'envoi de la convocation et la tenue du conseil municipal.

Nous déplorons cette attitude très procédurière qui dévalorise tout le travail préparé très en amont et en toute collégialité. Et au final, l'opposition a souhaité ne prendre part à aucun des votes budgétaires proposés. Y compris pour l'attribution des subventions aux associations pour lesquelles la municipalité est suspectée par l'opposition de manquer de rigueur dans la vérification du bien-fondé de ces attributions.

Quel dommage... Mais nous assumons notre action positive et bienveillante.

Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2024 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

■ Bilan du CA 2023

Les budgets des petites communes comme Béruges (moins de 2000 habitants) sont difficiles à tenir. Particulièrement en zone périurbaine où les habitants souhaitent s'éloigner des zones denses pour habiter à la campagne, mais avec la volonté de maintenir un niveau élevé de services et d'équipements publics. L'équation devient alors insoluble sans en passer par des politiques de mutualisation des moyens. Pour Béruges, cela se traduit par plus de mutualisation avec Grand Poitiers et nos communes voisines.

Pour la septième année consécutive, le CA est excédentaire (en 2016, le CA avait pour la première fois été déficitaire). Dégager des excédents de fonctionnement est essentiel car ces excédents permettent de financer les projets d'investissement.

En 2023, le budget de fonctionnement se consolide à 1,17M€ en dépenses pour 1,23M€ en recettes ; ce qui génère un excédent de fonctionnement de 56K€, en diminution par rapport à 2022, du fait de la tendance inflationniste des coûts de toutes natures, de la réhausse du point d'indice des salaires des fonctionnaires, et de l'augmentation de nos primes d'assurance.

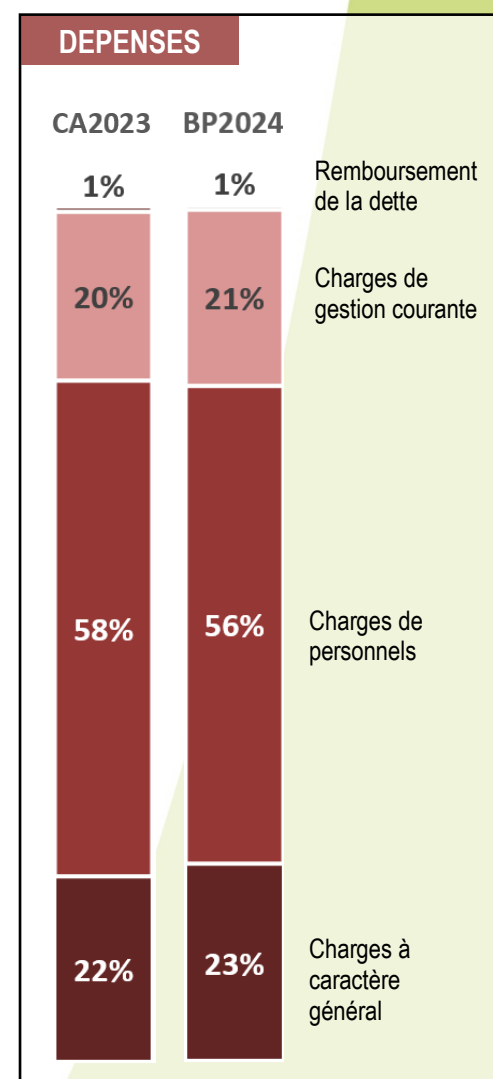
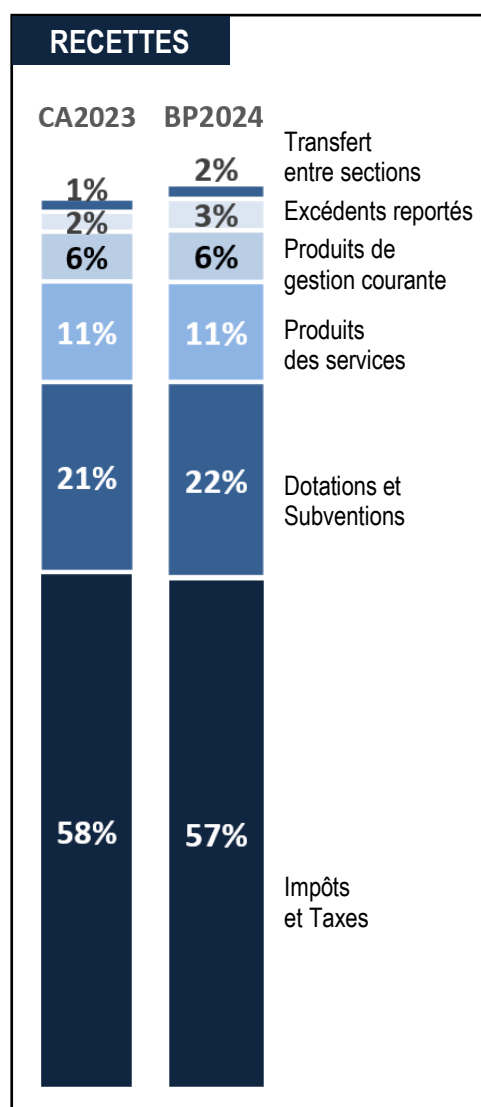
Endettement de la commune faible et encore en baisse du fait de l'arrivée à terme d'un important emprunt en 2024. Ce sont des marges de manœuvre budgétaires qui pourront être mobilisées dans les prochaines années pour la réalisation de gros projets d'investissement.

■ Particularités du BP de fonctionnement 2024

Il est délicat de comparer directement les montants du CA2023 et du BP2024 : le BP2024 surévalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Les taux d'imposition communaux restent inchangés.
- Forte inflation, en particulier sur le coût des énergies (avec la disparition du bouclier tarifaire de l'Etat) et des produits alimentaires (cantine). Cette inflation continuera-t-elle de progresser sur l'année 2024 ?
- Stabilité des effectifs (nombre d'agents communaux). La progression de la masse salariale est due à la réhausse du point d'indice des fonctionnaires, mais aussi au remplacement d'agents en arrêt long (dont le salaire nous est ensuite remboursé par notre assurance en recette de fonctionnement).
- Maintien du soutien fort aux associations avec un niveau de subventions élevé et toujours la mise à disposition de nombreux lieux d'activités.
- Lancement d'une étude concertée avec enseignants et parents d'élèves pour initier le projet de réhabilitation de notre école vieillissante.
- L'excédent de fonctionnement 2023 et l'équilibrage du budget 2024 permettent de basculer 11K€ supplémentaires vers le budget d'investissement 2024 pour participer à l'autofinancement de nos projets.

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2023	BP2024
D E P E N S E S	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	256,1	297,2
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	682,2	720,5
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	231,1	264,6
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	7,5	6,7
TOTAL		1176,9	1289,0
R E C E T T E S	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	715,6	728,7
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	263,8	279,0
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel, redevances de loyers...	69,0	74,0
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	138,7	142,7
	Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via ce jeu d'écriture comptable.	18,1	20,0
	Excédents de fonctionnement antérieurs Excédents de fonctionnement de l'année 2022 reportés en 2023	27,2	
	Excédents de fonctionnement 2023 reportés Une partie des excédents de fonctionnement de l'année 2023 viennent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année 2024		44,6
TOTAL		1232,4	1289,0



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par les budgets de fonctionnement n et n-1 ainsi que du budget d'investissement n-1.
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA.
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat, Europe, Sorégies...)
- Le recours à l'emprunt.

Particularités du BP d'investissement 2024

- **Un programme d'investissement de 700K€** pour financer les nouveaux projets d'investissement 2024 et les projets 2023 qui n'ont pas pu être achevés/payés avant la clôture des comptes en décembre. C'est le cas en particulier du projet du bar commerce multiservices dont les travaux étaient prévus fin 2023 et qui n'ont pas pu se réaliser. Pour aider à financer ce niveau d'investissement très exceptionnel, 115K€ de subventions diverses sont sollicitées ainsi que le report sur 2024 des subventions prévues pour le café commerce.
- **Commerce en centre-bourg - Bar Commerce multiservices** : Faux départ en 2023 pour les travaux du bar sur la place de l'Eglise. Il a fallu faire évoluer une partie des plans et reprendre le projet dont les travaux devraient pouvoir commencer au 2ème semestre. Ce projet est le plus important chantier de la mandature avec un fort taux de mobilisation de subventions. A terme et si toutes les subventions sont au rendez-vous, le reste à charge pour la commune se situera autour de 140K€. Les prochains mois seront mis à profit pour trouver le/les gérants qui investiront le site pour le faire vivre.



- **Ecole** : Notre école construite dans les années 70, puis agrandie plusieurs fois au fil des décennies est vieillissante. Il sera souhaitable dans les années à venir de réaliser d'importants travaux de réhabilitation et d'adaptation des bâtiments. Pour initier ce projet, un travail de concertation avec les enseignants, les enfants, les parents d'élèves et les élus sera lancé cette année pour imaginer notre école de demain (étude financée sur le budget de fonctionnement). Et toujours le renouvellement d'équipements pédagogiques ou de sécurité en investissement.
- **Services périscolaires** : Les écoliers de Béruges ont la chance de manger chaque jour à la cantine des repas préparés sur place par Maxime notre chef cuisinier avec des produits frais et en majorité bio et locaux. Ce service très apprécié des parents et des enfants nécessite de nouveaux investissements prévus cette année : travaux d'isolation et installation d'une nouvelle ligne de plonge.
- **Voirie** : Pour mémoire, chaque commune verse à Grand Poitiers tous les ans une enveloppe budgétaire pour l'entretien de ses voiries. Ainsi, Béruges verse chaque année près de 100K€ en contrepartie des travaux de voirie que Grand Poitiers réalise sur la commune. Malgré cela, cette enveloppe annuelle est de plus en plus contrainte pour faire face à l'inflation des énergies et des matières premières. C'est pourquoi, et pour la seconde fois, le conseil municipal a décidé le versement d'une enveloppe supplémentaire de 30K€ pour permettre à Grand Poitiers de réaliser un plus grand nombre de chantiers cette année encore sur la commune.
- **Salle des fêtes** : Le changement des vieux rideaux déchirés de la salle des fêtes était prévu l'année dernière. Hélas la société auprès de qui nous avons passé commande a fait faillite. Il a fallu retrouver une nouvelle entreprise spécialisée pour ces rideaux anti-feu très coûteux et qui seront installés cet été (budget 10K€).
- **Fin des travaux de façade de la mairie** : Suite à la sécheresse de 2017, d'importantes fissures étaient apparues sur les murs de la mairie. Les travaux de consolidation ont été exécutés en 2022. Reste la dernière phase qui consiste à refaire le crépis du bâtiment et qui sera exécutée cette année.

BUDGET d'INVESTISSEMENT 2024		en milliers d'euros
DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	43,0
	Programmes d'investissement	699,6
	Ecole	12,0
	Anti pince-doigts, voiles d'ombrage cour des maternelles, mobiliers de jeux intérieurs et extérieurs. Matériels informatiques et de vidéoprojection. Signalétique.	
	Services périscolaires	41,2
	Travaux sur le bâtiment de restauration scolaire : isolation et amélioration énergétique, stores, démoussage toiture, installation d'une ligne de plonge.	
	Commerce en centre-bourg	460,5
	Relocalisation d'un bar commerce multiservices : études, maîtrise d'œuvre et travaux. Subventions associées : 253K€ déjà acquises, 98K€ en attente d'attribution.	
	Salle des fêtes	15,5
	Equipements d'amélioration énergétique, équipements de sécurité. Changement des rideaux, réparation skydom.	
	Mairie et autres bâtiments communaux	15,1
	Mairie : démoussage toiture, reprises d'infiltration dans un mur, drapeaux, affichage extérieur. Cimetière : nettoyage du monument aux morts. Bibliothèque : meuble de rangement.	
Ateliers communaux et Services techniques	9,1	
Outillages à main d'entretien des bâtiments, de voirie et d'espaces verts. Equipements de sécurité, matériels de rangement.		
Voirie	71,7	
Fond de concours de 30K€ à Grand Poitiers (+30K€ de 2023 non encore encaissés) pour augmenter l'enveloppe annuelle de travaux voirie. Signalétique, plantation d'arbres et abattage d'arbres menaçants.		
Mise en valeur du Patrimoine	4,8	
Travaux d'embellissement du musée et de ses collections et du jardin archéo. Mise aux normes aires de jeux, tables et bancs.		
Divers	69,7	
Opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable). Versements Grand Poitiers, subvention logements sociaux.		
TOTAL	742,6	

RECETTES	Solde d'investissement des années précédentes reporté	527,9
	Recettes liées à des investissements non finalisés en 2023 et reportés sur 2024	
	Virement section de fonctionnement	11,0
	Virement à l'investissement 2024 des sections de fonctionnement excédentaires 2023 et 2024	
	Taxe d'aménagement	13,0
	Perçue lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Amortissements comptables sur investissements	50,8
	Opérations comptables que seuls les comptables peuvent appréhender !!	
Fonds de Compensation de la TVA	25,0	
Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en investissement.		
Subventions	114,9	
Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF...		
Nouveaux emprunts	0,0	
Aucun nouvel emprunt prévu pour 2024.		
TOTAL	742,6	

